

# CCAS DE RENAISON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Date :** 28 mai 2026

Affiché 01/06/2026

**Objet :** Election Vice-Président et Vice-Président délégué

**N°2026-05-28/01**

Le vingt-huit mai deux mille vingt-six, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de RENAISON s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent BELUZE, Président.

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : 11

Votants : 12

Présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Monique REMONTET, Cornelis DROST, Béatrice GONTARD, Alain CONTAL, Philippe GLATZ, Corinne LASSAIGNE, Charles PERROT, Josiane TANIER, Anick FAYET, Loïc CHEVALIER.

Absente : Mme Dominique SERRE.

Absent excusé : M. Michel BORIE.

Procuration : M. Michel BORIE à M. Laurent BELUZE.

Date de convocation : 21 mai 2026.

Secrétaire de séance : Mme Monique REMONTET.

Vu l'article L. 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui prévoit notamment que le Conseil d'administration, dès qu'il est constitué, élise en son sein, un Vice-Président, amené à assurer la présidence en l'absence du Président, et un Vice-Président délégué, chargé des mêmes fonctions en cas d'empêchement du Vice-Président,

Vu les articles R 123-27, R 123-18 du Code de l'action sociale,

Considérant que Monsieur le Président du CCAS a invité les membres présents du Conseil d'Administration à faire acte de candidature ;

Considérant que Madame Josiane TANIER s'est portée candidate à la fonction de Vice-Présidente ;

Considérant que Madame Corinne LASSAIGNE s'est portée candidate à la fonction de Vice-Présidente déléguée ;

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- Accepte de procéder à l'élection à main levée ;

Le vote donne les résultats suivants :

- Est élue Vice-Présidente du Conseil d'Administration du CCAS, Madame Josiane TANIER avec 12 votes POUR, 0 vote CONTRE, 0 ABSTENTION.
- Est élue Vice-Présidente Déléguée du Conseil d'Administration du CCAS, Madame Corinne LASSAIGNE avec 12 votes POUR, 0 vote CONTRE, 0 ABSTENTION.
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer toutes les pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Renaison, le 29 mai 2026

La Secrétaire de séance,  
Monique REMONTET

Le Président,  
Laurent BELUZE

042-264201427-20260528-2026-05-28\_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2026  
Publication : 01/06/2026

Le Président du CCAS,  
Laurent BELUZE